



BLUE PRISM GROUP PLC

DÉCLARATION SUR L'ESCLAVAGE MODERNE

EXERCICE 2021

Cette déclaration émane de Blue Prism Group plc (« Blue Prism ») pour son compte et celui de ses filiales (le « Groupe ») conformément aux exigences de l'article 54(2) de la loi sur l'esclavage moderne (Modern Slavery Act) de 2015 et des réglementations sur la transparence des chaînes d'approvisionnement (Transparency in Supply Chains) de la loi sur l'esclavage moderne de 2015. Elle décrit les mesures prises par Blue Prism Group plc et ses filiales au cours de l'exercice 2021.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

Le groupe a son siège social au Royaume-Uni et, au 30 avril 2021, employait 1 039 personnes dans le monde.

Blue Prism exploite des filiales à 100 % au Royaume-Uni, aux États-Unis, en France, en Allemagne, en Inde, à Singapour, à Hong Kong, au Japon, au Canada, aux Émirats arabes unis, en Suède, en Russie, en Chine, en Afrique du Sud, en Suisse, en Espagne et en Australie. Toutes emploient du personnel, louent des locaux et fournissent des services. Blue Prism a récemment pris part à un projet de coentreprise en Corée, où la société emploie également du personnel, loue des locaux et fournit des services.

POLITIQUES ORGANISATIONNELLES

Blue Prism s'est donné un ensemble de valeurs communes :

P : Nous sommes Professionnels, tant dans nos pensées que nos comportements

R : Nous discutons ouvertement et avec passion, mais toujours dans le Respect de l'autre et en recherchant un consensus

I : Nous agissons avec Intégrité dans le cadre de nos activités professionnelles

S : Nous visons le Succès et nous nous efforçons de toujours donner le meilleur de nous-mêmes

M : Nous donnons à nos collaborateurs l'autonomie de servir les intérêts de l'entreprise

Ces valeurs de Blue Prism se reflètent dans tout ce que nous faisons, à commencer par les critères de sélection utilisés pour le recrutement du personnel, et dans toutes les activités exercées au profit de l'entreprise. Le conseil d'administration veille à ce que tous adoptent des comportements éthiques. Cette volonté a été renforcée avec le lancement en cours d'année d'un nouveau code de déontologie, que tous les employés, directeurs, sous-traitants et consultants doivent suivre. Ce code concerne plusieurs sujets importants, notamment l'esclavage moderne. Chacun est tenu de reconnaître ses responsabilités en vertu du Code de déontologie. Une formation en ligne supplémentaire sur certains des aspects de ce code est obligatoire afin de s'assurer que les principes du Code de déontologie sont correctement intégrés. Le conseil d'administration est également tenu de veiller à ce que des systèmes et des contrôles adéquats soient instaurés pour garantir le respect de ces politiques. Lorsque des situations non couvertes par les politiques existantes surviennent, Blue Prism suit les conseils d'organismes indépendants, comme l'ACAS, qui promeuvent les bonnes pratiques.

Tous les employés de Blue Prism ont produit les documents nécessaires pour montrer qu'ils ont légalement le droit de travailler dans leur pays d'emploi et qu'aucun emploi n'est proposé à des personnes n'ayant pas l'âge minimum légal. Les considérations relatives à l'esclavage moderne sont soulignées dans le manuel du personnel de Blue Prism et les employés sont invités à consulter la politique sur la dénonciation en cas de doute.

OBLIGATION DE VIGILANCE

La société Blue Prism développe généralement ses propres logiciels en interne et ne compte donc pas sur une importante chaîne d'approvisionnement tierce pour développer les produits qu'elle vend dans le cadre de ses activités principales. Les fournisseurs du groupe sont généralement des fournisseurs de services locaux ou des partenaires multinationaux qui ont mis en œuvre des politiques strictes en matière d'esclavage moderne et de traite d'êtres humains. Pour chaque nouveau fournisseur, les considérations éthiques, dont l'esclavage



moderne, sont dûment prises en compte. L'employé responsable de l'achat de biens ou de services spécifiques est tenu d'évaluer les mérites globaux du fournisseur, y compris le risque d'esclavage moderne, dans le cadre de tout processus d'approvisionnement ou d'appel d'offres.

Notre système de commande assure la transparence en ce qui concerne nos fournisseurs. Des vérifications préalables sont effectuées sur chaque nouveau fournisseur avant qu'il soit intégré au système. Nous avons adopté une approche de la vigilance axée sur les risques qui repose sur la vérification d'un certain nombre d'éléments, notamment la valeur du contrat, le type de contrat et la géographie.

Nous estimons qu'actuellement, aucune partie de notre chaîne d'approvisionnement n'est à haut risque d'esclavage moderne.

À l'avenir, si des zones à risque moyen ou élevé sont identifiées, des mesures appropriées seront prises pour instaurer des politiques et appliquer des obligations contractuelles visant à réduire au minimum les risques de traite d'êtres humains ou d'esclavage.

ÉVALUATION ET GESTION DES RISQUES

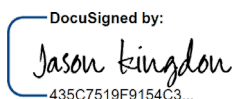
En raison de la nature de nos activités, le conseil d'administration considère que les activités de Blue Prism et de sa chaîne d'approvisionnement présentent globalement un faible risque d'esclavage moderne. Tous les contrôles mis en place sont considérés comme proportionnels à la probabilité de survenue, à la gravité du risque, ainsi qu'à la taille et à la nature de l'entreprise.

Le plus grand risque d'esclavage moderne dans notre secteur provient de l'embauche d'employés et de fournisseurs étrangers dans des pays où les protections contre l'esclavage moderne ne sont peut-être pas aussi étendues qu'au Royaume-Uni. Lorsque nous ouvrons des bureaux à l'étranger, nous travaillons avec des partenaires expérimentés pour nous assurer que des procédures strictes sont mises en place afin de réduire ce risque.

EFFET

Bien que le risque d'esclavage moderne soit relativement faible dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement comparativement à d'autres entreprises, nous ne considérons pas cela comme un appel à la complaisance. Notre culture, qui imprègne fortement nos activités, nous offre une protection contre toute forme d'esclavage moderne. En outre, les systèmes mis en place, comme notre système de commande, offrent une transparence sur nos fournisseurs qui nous garantit un risque faible d'esclavage moderne. Au cours de l'année à venir, nous allons renforcer les vérifications préalables de nos fournisseurs afin de réduire encore davantage les risques. En tant que prestataire de services, nous allons collaborer avec nos clients en vue de leur offrir des garanties concernant les risques d'esclavage moderne.

Approuvé par le conseil d'administration de Blue Prism Group plc le 14 septembre 2021.

DocuSigned by:

435C7519F9154C3...

Signé au nom du conseil d'administration par Jason Kingdon, Président et CEO de Blue Prism Group plc, le 14 septembre 2021.